



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litige

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 17 septembre 2025

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Notre dossier : 312-01049

Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2

Chère consœur,

Suivant la demande formulée en audience¹ par la formation, Énergir dépose une version de la 8^e demande réamendée dans laquelle elle a identifié en surbrillance les conclusions sur lesquelles la Régie devra se prononcer pour fixer les tarifs de l'année tarifaire 2025-2026.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.

¹ A-0092, Notes sténographiques du 15 septembre 2025 (R-4287-2024, Phase 2), page 48, lignes 20 à 25.